



CONSEIL d'ADMINISTRATION

Séance du lundi 9 avril 2018

Année scolaire 2017-2018

	NOM	QUALITE	SIGNATURE
1	M. Ali Djemaoui	Principal	
2	Mme Hélène Dejean	Gestionnaire	
3	Mme Elisabeth Pannetier	Conseiller Principal d'Éducation	
4	M. Fontenaille	Collectivité de Rattachement	
5	Mme Marhuenda	Collectivité de Rattachement	
6	M. Felsemberg	Représentants de la commune siège	
7	M. Thomas Olivier	Représentants de la commune siège	
8	M. Heslon	Personnalité qualifiée	
Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation			
1	M. Olivero Eric	Enseignant	
2	Mme Vasseur Valérie	Enseignante	
3	Mme Rolland Françoise	Enseignante	
4	Mme Degouge Virginie	Enseignante	
5	Mme Pommier Marie	Enseignante	
6	Mme Harrat Pauline NAÏRE Céline	Enseignante	
Représentants élus des personnels ATOSS			
1	Mme Houdebine Catherine	Infirmière Scolaire	
2	M. Cotel Sébastien GENETIER Bénédicte	Adjointe administrative	
Représentants élus des parents d'élèves			
1	Mme Guilbot Angèle Eric GUINÉE (suppléant)	FCPE	
2	Mme Merckel Marie-Laurence	FCPE	
3	Mme Bröchet Karine Nélanie Schlegel	FCPE (suppléant)	
4	Mme Sophie Lagarde	PEEP	
5	Mme Christine Bresson	Parent Indépendant	
6	Mme Michaut Hélène	Parent Indépendant	
Représentants élus des élèves			
1	ROUELLE Léonye 4ème E	Elève	
2	BABY MARINPOUY Ludovic 3ème B	Elève	

(QUORUM / 24 = 12+1) = 13

« *Tous les élèves partagent la même capacité d'apprendre et de progresser* »

Le quorum étant atteint (15 présents / 24 membres), le conseil d'administration peut siéger valablement.
 M. Djemaoui, principal, ouvre la séance à 18h20.
 Mme Dejean, Gestionnaire, est désignée secrétaire de séance.

➤ **Point n°1 : adoption de l'ordre du jour modifié**

M. Djemaoui donne lecture de l'ordre du jour et le porte au vote

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°2 : adoption du compte-rendu du CA du 30 janvier & du 5 février 2018**

M. Djemaoui porte au vote l'adoption des comptes rendus

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

Deux modifications ont été demandées par les représentants des professeurs :

Compte rendu du 30/01 :

- préciser le niveau de dédoublement en anglais : 3^{ème}
- SVT : les moyens supplémentaires permettent le travail en groupe

Compte rendu du 5/02/2018 :

- Une erreur s'est glissée au point 5 : 16 divisions et non 17

➤ **Point n°3 : Adoption des nouvelles actions d'ODE 91**

M. Djemaoui porte au vote les actions d'ODE91 ayant pu être validées par le Conseil Départemental pour un montant total de :

- ⇒ Education à la citoyenneté : 553€
- ⇒ Atelier Théâtre filmé : 1000 €
- ⇒ atelier slam : 2150 €

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°4 : Contrats et conventions**

Sont portées au vote les conventions suivantes :

- « denrées alimentaires 2019 »

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- Convention de partenariat avec la fondation JDB

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- Convention d'accueil « My Brazza » : spectacle Danse / Théâtre pour les élèves de 3^{ème}.

Mme Gouret, notre professeur documentaliste, en partenariat avec la mairie, a organisé une rencontre artistique entre nos élèves de 3^{ème} et un artiste. Florent Mahoukou est un danseur originaire du Congo-Brazzaville. C'est la danse qui l'a sauvé de l'enfer. Il investit une salle de classe pour raconter et danser son pays, en révélant son propre parcours, corps et mots mêlés.

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ Point n°5 : Compte financier 2017

Mme Dejean, gestionnaire, présente, document à l'appui, l'exécution budgétaire et le développement des produits par chapitre.
Mme Wronski, Agent comptable, en fait le bilan actif/passif.

Le compte financier 2017 est arrêté :

- ⇒ en recettes nettes à 432 261.92 €
- ⇒ en dépenses nettes à 435 037.10 €

Résultat de l'exercice 2017 : 10 746.42 €

- Le compte financier est soumis au vote pour un montant
 - en recettes nettes de : 432 261.92€
 - en dépenses nettes de : 435 037.10 €

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- La ventilation du résultat de l'exercice 2017 est portée au vote :
 - SG - Service Général : -2 910.61 €
 - SRH - Service Restauration scolaire et Hébergement : 13 657.03 €

Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

Départ de Mme Bresson représentante des parents à 20h

➤ Point n°6 : DBM pour prélèvement sur fond de roulement

Mme Dejean porte au vote DBM n°1 pour prélèvement sur fond de roulement d'un montant total de 31490 € :

Prélèvement pour ALO de 14.540 € Prélèvement pour AP de 1250 €
Prélèvement pour SRH de 6.000 € Prélèvement pour OPC de 9700 €

Présents : 14	Votants : 14	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ Point n°7 : Diagnostic de sécurité

M Djemaoui présente l'audit de sécurité rédigé par la cellule de prévention technique et de malveillance du 91. En septembre 2017, M le Principal a sollicité le concours du référent sûreté pour la sécurisation du collège Pierre Mendès France. Il a été décidé de réaliser dans un premier temps une consultation de sûreté, en présence de la municipalité, du département, du référent scolaire de la gendarmerie de Nozay et du référent sûreté du 91. M le Principal y a demandé expressément la rédaction d'un audit de sûreté, afin qu'il puisse s'appuyer sur ce document pour ses prochaines demandes de mise en sécurité de l'établissement. Plusieurs visites, en septembre et octobre 2017 ont été nécessaires pour la réalisation de cet audit.

Cet audit est organisé de la façon suivante :

- Le site (présentation / risques et menaces)
- L'humain et l'organisationnel (mesures vigipirates et attentat-intrusion)
- La périphérie du collège : des espaces publics
- La périmétrie du collège : la clôture / l'entrée des élèves / l'accès secondaire / les zones de parking
- La cour de récréation
- L'accès au toit
- Les ouvrants

Départ de M le Maire à 20h40

➤ Point n°8 : Questions diverses

- 1) Pourquoi la minute de silence en hommage au lieutenant-colonel Beltrame n'a-t-elle pas été respectée mercredi 28 mars comme le demandait le Président de la République?

Les représentants de l'Etat n'ont pas souhaité précisément une minute de silence. Ils ont laissé l'initiative à chaque enseignant. Un courrier leur a d'ailleurs été envoyé personnellement par le Ministre de l'éducation nationale, précisant quelques pistes pédagogiques possibles.

Le collège a mis les drapeaux en berne et un hommage a également été réalisé sur le site internet.

2- Pourquoi la semaine du harcèlement n'a-t-elle pas eu lieu? Au CA du 31/01, vous aviez annoncé que c'était en préparation pour la semaine du 5 au 9 mars.

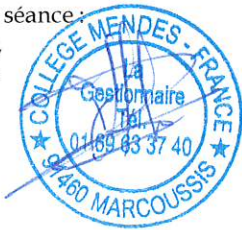
Effectivement, une semaine sur le harcèlement en lien avec les écoles, devait être organisée au collège. Toutefois, par faute de temps, et surtout face aux nombreux objectifs à atteindre, le principal n'a pu s'investir pour mobiliser les équipes sur cette semaine.

3- Pouvez-vous nous préciser si l'intrusion du jeudi 29 mars peut avoir des conséquences sur la sécurité des élèves ?

6 personnes se sont introduites dans le collège pour frapper violemment un élève. Celui-ci n'a été que très légèrement blessé. Cette bagarre semble liée à des événements extérieurs au collège, dont le dénouement aurait été la cour de récréation. Il n'y a pas, me semble-t-il, de risque pour les autres élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Djemaoui lève la séance à 21h20

Secrétaire de séance :
Mme Dejean,
Gestionnaire



Président de séance :
M. Djemaoui
Principal

